

Cher(e)s concitoyen(ne)s

Dans le dernier Aubermensuel, vous avez appris, « *qu'à compter du 2/04- /2013, les personnes porteuses de handicaps ne se verront plus tolérer la gratuité du stationnement* », et que 10 nouvelles places seront créées dans des zones sous équipées (?!).

A La Courneuve, à Paris, ce stationnement est gratuit et les élus ont été saisis de cette question, bien qu'elle relève du pouvoir du Maire.

A Aubervilliers, cela ne serait point nécessaire. Les maigres revenus de nos handicapés, en dessous du seuil de pauvreté, devraient leur permettre de s'acquitter de cette nouvelle charge !

Nous pouvons nous offusquer de cette mesure arbitraire prise sans concertation.

Une fois de plus diriez-vous ! Je vous propose alors de pétitionner en ligne à l'adresse Internet suivante : petitionenligne.fr (rubrique politique et gouvernement) ou de m'adresser en mairie vos pétitions contre cette mesure injuste.

Enfin, dès avril, sera mis en place le PV par boîtier électronique : « *Afin d'éviter les agressions envers les agents et être en cohérence avec la Police nationale* ». Décidément, on nous prend pour des « *vaches à lait* », l'objectif réel est avoué, augmenter le nombre de PV.

D'autres services Internet plus utiles auraient pu être mis en place : Etat Civil, préinscription à l'école, aux centres de loisirs, à la cantine...

Mais peut-être que ces prestations ne sont pas suffisamment « *rentables* » pour qu'un budget leur soit alloué ?

Quant au stationnement qui diminue chaque année rendant la vie impossible aux habitants de notre ville qui se garent de ce fait en dehors des espaces dédiés, personne n'en parle !

Restant à votre disposition à l'adresse suivante : malikamed@yahoo.fr.

[Malika Ahmed](#), Conseillère municipale,
Présidente du Groupe
[Marie Kouame](#), Conseillère municipale
Tél. : 06.15.65.29.10